

Dufour et les fortifications

« Dufour s'est particulièrement intéressé, à l'Ecole de Metz, aux fortifications permanentes et à l'attaque et à la défense de places.

Il va mettre en pratique ses connaissances tout d'abord à Metz, en octobre 1810, où il prépare le siège de Metz, puis à Corfou dès janvier 1811 où il participe aux travaux de fortifications de Corfou sous le commandement du Colonel Baudrand, puis en mars 1815 lorsqu'il est mandaté pour participer aux travaux de fortification de Lyon face aux Autrichiens.

Il développe ses notes de l'Ecole de Metz et publie son traité de la fortification permanente.

Il visite de nombreuses installations en Suisse et à l'étranger comme des fortifications et des arsenaux à Toulon, Rochefort, Vincennes, lors de son voyage en France de novembre 1829 à janvier 1830. (Source : G.H. Dufour, l'homme, l'œuvre, la légende)

Jean-Jacques Langendorf, dans son livre *Guillaume Henri Dufour ou la Passion du Juste Milieu*, nous décrit le climat de cette année 1830 :

« La révolution de 1830 qui éclate en France place l'armée helvétique dans une situation délicate. A l'extérieur, divers mouvements insurrectionnels (Belgique, Italie du Nord) se manifestent. La France, l'Autriche, le Piémont, la Prusse rappellent des troupes et l'on s'interroge. Ne va-t-on pas vers une conflagration générale ? La France va-t-elle exporter sa révolution ? Les puissances conservatrices ne devront-elles pas intervenir pour "calmer le jeu" ? L'un ou l'autre des belligérants ne sera-t-il pas tenté, pour faciliter sa manœuvre, d'emprunter le territoire suisse ? Dix ans auparavant, le général Sebastiani avait déclaré à Paris, devant la Chambre, qu'en cas de conflit avec l'Allemagne, la France se verrait obligée d'occuper la Suisse afin de contrôler les bassins du Rhin et du Danube. Dufour, qui fait aussitôt pression pour la convocation d'une Diète extraordinaire, ne dissimule pas ses inquiétudes : ***"Quand j'ai vu une armée de soixante mille hommes dans le Milanais, des mouvements de troupes dans le Piémont, la France organisant en toute hâte ses légions, partout l'appareil menaçant de la guerre, je n'ai pu m'empêcher de concevoir des craintes sérieuses pour mon pays."***

Fin 1830, la Diète se réunit enfin à Berne. ***"(Elle) a décrété à l'unanimité, écrit-il à Pictet le 24 décembre, que nous devons à tout prix maintenir notre neutralité dans le sens le plus absolu de ce mot ; elle a nommé une commission de sept membres, dont je fais partie, pour rédiger une proclamation et proposer les moyens de défense. Nous avons travaillé neuf heures ce premier jour. Dans la seconde séance, celle d'aujourd'hui, la Diète a entendu le rapport de la Commiss(ion) milit(aire) sur les mesures de défense et voté à la presque unanimité, Uri seul s'étant trouvé d'un avis contraire, que la Diète serait transférée à Lucerne dès le 1^{er} janvier conformément au pacte fédéral."*** Dufour rédige et inspire pour une bonne part, la note extrêmement ferme adressée aux puissances. Puis, afin que sa volonté de préserver à tout prix la neutralité du pays soit prise au sérieux, la Diète décide, sans aller toutefois jusqu'à la mobilisation, de préparer cette dernière. Après avoir mis sur pied l'état-major général et divers autres états-majors de division et de brigade, elle désigne (le 7 janvier) par dix-neuf voix contre trois le colonel Charles-Louis Guiguer de Prangins comme commandant en chef, et par vingt-deux voix contre une Dufour comme chef d'état-major. Installé à Lucerne, en même temps que la Diète, Dufour doit affronter une multitude de tâches organisationnelles car tout, ou presque, fait défaut. Les archives du Conseil sont incomplètes,

on manque de cartes utilisables : ***"On n'a pu me remettre que des feuilles de l'atlas de Meyer, collées sur une même toile et deux vieilles cartes de la Suisse. Il a fallu envoyer à Zurich acheter quelques exemplaires de Cotta et de Keller."*** Afin de s'informer de la situation militaire aux frontières, Dufour envoie des officiers à Besançon, Belfort et Milan pour observer les concentrations françaises et autrichiennes. Il demande à son ami Adolphe Pictet, qui est à Genève comme capitaine d'artillerie de l'état-major général, d'aller jusqu'à Nantua. Plusieurs voyages d'inspection lui permettent de constater l'état des travaux de défense. Il ordonne d'établir des ouvrages à St-Maurice, sur les grands passages des Alpes, et de réparer les fortifications de la Luziensteig. »

Edouard Sayous, dans sa note biographique Le général G.-H. Dufour, parue en 1884, nous fait part de la philosophie de Dufour au sujet des fortifications...

« Au point de vue de la Confédération helvétique, Dufour fut très inquiet en 1830-1831. Comme beaucoup de bons esprits, il crut à un embrasement général de l'Europe qui risquait de compromettre, d'entraîner, même de ravager la Suisse. C'est lui qui mit en avant l'idée de convoquer une Diète extraordinaire en vue des événements possibles : il y fut élu député. La crainte d'une violation du territoire helvétique semblable à celles qui avaient eu lieu plusieurs fois, dans les grandes guerres précédentes, contribua beaucoup aux travaux de défense entrepris à St-Maurice, à Aarberg, à Bellinzone, à Luciensteig.

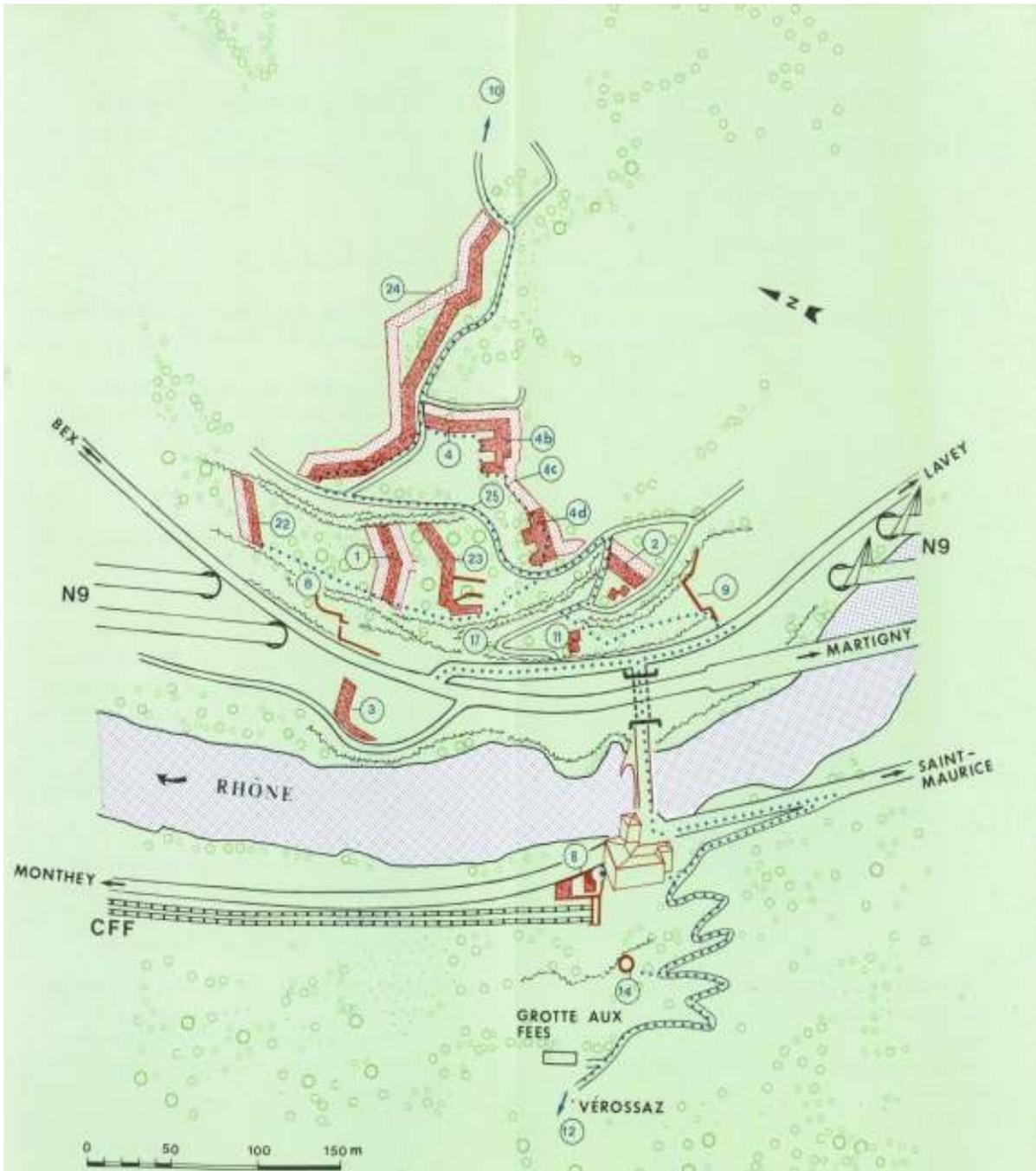
Le colonel Dufour, chef d'état-major en 1831, tenait surtout à écarter, par les fortifications admirablement situées de St-Maurice, toute tentative d'une violation du territoire suisse par la vallée du Rhône. Ces préoccupations n'avaient rien que de défensif et que de conservateur de la paix générale. Le gouvernement de Louis-Philippe témoigna la reconnaissance qu'il éprouvait de l'attitude de la Suisse, en nommant le colonel Dufour officier de la Légion d'honneur.

"Rien ne pouvait m'être plus agréable, écrivit-il au maréchal Soult le 25 janvier 1832. Cette distinction me prouve que j'ai toujours des amis dans un pays où j'ai fait mon éducation militaire pour lequel je conserverai toujours une vive affection, et que je serai heureux de servir encore par tous les moyens qui seront en harmonie avec mes devoirs. Comptez en particulier, que j'emploierai tous mes efforts et toute mon influence à faire défendre une neutralité qui est presque autant dans les intérêts de la France que dans ceux de la Suisse. C'est une tâche à l'accomplissement de laquelle j'ai consacré ma vie." »

Saint-Maurice et les fortifications Dufour

Les fortifications de Saint-Maurice ont été commencées en 1831, à un moment où la situation politique et militaire en Europe était si tendue que l'on redoutait une guerre générale. D'importants compléments ont été réalisés en 1848, 1859 et 1892. La mission des fortifications de Saint-Maurice était de tenir le pont (le premier depuis le lac) aussi bien pour empêcher le passage d'un ennemi venant du sud ou du nord que pour permettre aux troupes fédérales de l'utiliser. Ces fortifications devaient aussi montrer aux nombreux voyageurs étrangers empruntant la voie Milan-Paris, par Saint-Maurice, la volonté de la Suisse de défendre sa neutralité. La plus grande partie des fortifications de 1831 à 1859 et de 1892 a été restaurée et mise en valeur.

Les ouvrages sont aujourd'hui visitables à partir du château de Saint-Maurice, par des sentiers de visite aménagés.



Château de Saint-Maurice (XVe - XVIIe s.)
Ancien passage routier; enceintes du XVe siècle.

Rive droite du Rhône (canton de Vaud, commune de Bex)

Batteries d'artillerie

1831-1848: bat. du Rhône (3); de l'Arzillier (2); des Capucins (11)

1859: Gautier (23)

1892: batteries front Lavey (4b, d)

Rampe d'artillerie: 1848 (17); 1859 (25)

Ouvrages d'infanterie

1831: murs crénelés (8,9); palissades de bois, remparts et fossés de la Petite Tenaille (1, 22) et Grande Tenaille (4, 4c); redoute de la Crête (10)

1859: agrandissement du rempart de la Grande Tenaille (24)

Rive gauche du Rhône (canton du Valais, communes de Saint-Maurice et Vérossaz)

Batteries d'artillerie

1858: du château (6)

Ouvrages d'infanterie

1831-1848: tour crénelée Dufour (14)

1831: redoute du plateau de Vérossaz (12)

(Source : Saint-Maurice Tourisme)

Pour comprendre un peu plus notre système de fortifications initié par le Général Dufour

http://www.dailymotion.com/video/xbnxy7_deyfense-d-entrer-l-armeye-suisse-e_news